

Question sur la spécialité Droit pénal au CRFPA

Par **EB2017**, le **24/10/2017** à **12:22**

Bonjour,

Je vais m'inscrire à l'IEJ cette année et je souhaiterais suivre la spécialité Droit pénal. J'aurais voulu savoir quelle était l'étendue du programme portant sur le Droit pénal des affaires. Cette partie me semble extrêmement large et il n'y a pas plus de précisions que cela.

Merci d'avance pour votre réponse.